La loi "Climat et résilience" du 22 août 2021 et ZAN

Pour de Architectures **Nouvelles** et Paysages Ruralités du Quotidien















Une démarche collective des PNR du GRAND EST

POUR DE NOUVELLES RURALITÉS

Architecture et Paysage du quotidien

La loi "Climat et résilience" du 22 août 2021 et ZAN

Le concept de « zéro artificialisation nette » ouvre une vraie opportunité pour :

- Se recentrer sur nos patrimoines bâtis et dynamiser l'Eco rénovation!
- D'arrêter de minéraliser les sols dans les projets d'aménagement!
- De laisser une place à la biodiversité et de revivre en symbiose avec la nature!

Mais dans la pratique nous devons rester vigilent pour que la **balance entre artificialisation et renaturation** des sols soit équilibrée...















Quels sont les champs d'actions des PNR, leurs rôles et leurs missions?

- Préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels,
 - L'action doit porter sur nos patrimoines bâtis et habiter le déjà là
- Favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie,
 - En mobilisant nos **ressources locales** comme les matériaux biosourcés et accompagner les dynamiques de nos paysages.
- Aménager le territoire,
 - Equilibre homme et biodiversité afin de vivre en symbiose avec la nature.
- Informer et sensibiliser habitants et visiteurs,
 - **Concerter** pour favoriser un **engagement citoyen**.
- Conduire des actions expérimentales ou innovantes
 - Dynamiser les acteurs et mobiliser les compétences.



















Quels leviers pour lutter contre l'artificialisation des sols ? 2 échelles et temporalités à articuler

1_ La Planification :

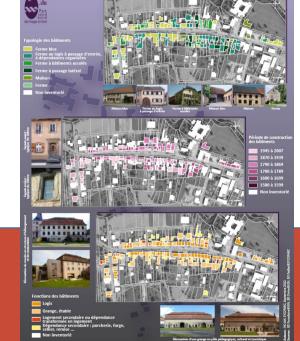
La maîtrise de l'étalement urbain passera par de nouveaux documents d'urbanismes plus économe en foncier ouvert à l'urbanisation.

Outils : SCOT / PLUI voir des cartes communales

L'ambition est double :

- De proposer des Orientations d'Aménagement et de Programmation sur tous les tissus déjà urbanisés!
- De mieux connaître nos patrimoines bâtis et les espaces naturels à proximité des tissus urbanisés afin de les préserver !



















Quels leviers pour lutter contre l'artificialisation des sols ? 2 échelles et temporalités à articuler

2_L'Opérationnalité :

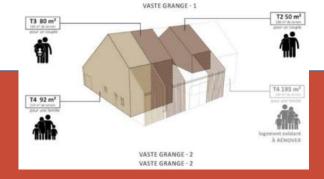
Mettre un terme aux extensions urbaines afin de favoriser :

- Le renouvellement urbain;
- L'optimisation de la densité des espaces urbanisés;
- La qualité spatiale des espaces publics;
- La préservation et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville;
- La protection des sols des espaces naturels, agricoles et forestiers;
- [et] la renaturation des sols artificialisés.

Structurer une démarche de projet : en articulant les questions d'environnement, de renaturation, d'aménagement, d'urbanisme, de mobilité, de mixité programmatique, de valorisation des patrimoines et de création architecturale.







Pour de Architectures Nouvelles et Paysages Ruralités du Quotidien













Quels sont les potentiels pour renforcer l'attractivité de nos territoires sans consommer des espaces naturels et agricoles ?

- Patrimoines bâtis: renforcer leur valeur d'usage,
- Vacances (logements, petits commerces...): à penser comme des surfaces à réinvestir,
- Friches, délaissés, dents creuses : refaire de la ville « durable » sur la ville sans la sur-densifier...

L'enjeu est de mobiliser des sites testes pour libérer une expression créative répondant à de nouvelles attentes!

Va-t-on vers un exode urbain?

La pandémie de Covid-19 a rebattu les cartes autour du mode de vie des Citadins. Désormais, certains aspirent à une vie plus rurale, aérée...



TOUS AU VERT?













Comment imaginer des territoires résilients et lancer de nouvelles dynamiques ?

- Mener un débat permanent avec les territoires autour des questions de l'architecture, du paysage et du cadre de vie,
- Faire émerger de nouveaux modèles d'habitats,
- Favoriser les mobilités douces et l'activité,
- Valoriser des ressources locales,
- Limiter l'étalement urbain en renforçant les valeurs d'usage des patrimoines.
- De mobiliser de jeunes talents...

















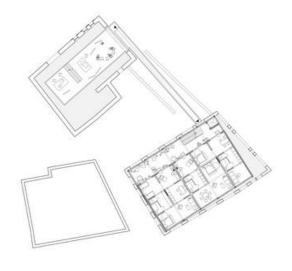
L'enjeu est de passer par l'opérationnalité grâce à la mise en œuvre de projets pilotes!

- Laboratoire : dépasser les solutions génériques mono fonctionnels (lotissements, zone d'activité...) pour imaginer des scénarii adapter au(x) contexte(s)!
- **Démonstrateur**: démontrer qu'un nouvel art d'habiter les territoires est possible;
- **Effet d'entrainement :** constituer des opérations de références afin de diffuser de nouvelles pratiques, et propositions spatiales;
- **Disséminer**: Adapter les politiques publics dont soutien financier et technique.

Vers des Expérimentations concrètes!



Siewiller concours d'idées (2018)















Comment Initier des projets pilotes ? En collaboration avec les collectivités locales, il s'agit d'organiser :

- Des Résidences en architecture et paysage : étude exploratoire mobilisant les forces vives des territoires permettant d'imaginer des différents scénarii opérationnels
- **Des AMI sur patrimoines** : Constituer un cadre afin de mobiliser des porteurs de projet ayant l'ambition de préserver, valoriser les patrimoines
- **Des concours d'idées** : Donner les moyens à des jeunes professionnels de proposer des projets novateurs sur des sites et problématiques complexes
- **Des Workshops étudiants** : Mobiliser et croiser les enseignements supérieurs en architecture, en géographie, en sociologie... pour organiser des séminaires de projet sur les territoires



Pour imaginer une architecture et notre paysage du quotidien...















Zoom des résidences inter parc du Grand Est : OBJECTIFS DU PROJET PNR



Grâce au soutien financier et technique de la Région Grand Est, l'engagement de partenaires comme la DRAC et Région Architecture, cette démarche a pour ambition de créer des dynamiques nouvelles et d'initier de futures opérations de référence.



Les interventions ont pour vocation d'interroger les enjeux de transition en renforçant la culture en architecture et paysage des acteurs des territoires, grâce à :

- L'accompagnement de résidences d'architecture et de paysage en collaboration avec les collectivités locales,
- L'organisation de rencontres permettant aux élus et partenaires des parcs de découvrir des démarches exemplaires et d'alimenter les échanges,
- L'élaboration d'un corpus théorique et pratique accessible aux élus comme à tous les acteurs des territoires afin de faciliter les interactions entre concepteurs et citoyens.

VERS DES PROJETS PILOTES

















UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE : SARRE UNION

Investir un îlot au cœur du centre bourg Résident : ANA VIDA Architecte

Wohnen Bi Mir propose des logements de petite taille pour des étudiants ou jeunes travailleurs. Son plan flexible permet de faire évoluer les logements (t3, t4 ou t5) en fonction des besoins de la commune sans interventions coûteuses. Traversant et bénéficiant d'une ventilation naturelle pour toutes les pièces, chaque logement profite en plus d'un espace extérieur propre. Au rez-de-chaussée, un espace partagé ouvert sur la cour permet de créer du lien entre les locataires : une cuisine commune, une salle de télé ou un séjour commun... autant de possibilité!



Projet en phase chantier











Comment porter des opérations pilotes ?

- 1_Assurer un Portage du foncier : EPF
- 2_Structurer un accompagnement :
 - Réaliser les études opportunités, concerter avec les acteurs locaux, stabiliser la programmation, construire un plan de financement,
- 3 Recruter une maitrise d'œuvre :
 - Organiser les consultations afin de mobiliser les compétences adaptées
 - Quid d'un tel savoir-faire sur les petites villes de demain et en milieu rural ?
- Maitrise d'ouvrage et délégation :
 - Maitrise d'ouvrage public classique... Mais les communes ne sont pas vraiment structurées pour !
- Mais l'ambition est de faire émerger des structures spécifiquement adaptés aux questions de renouvellement urbain en milieu rural : SEM, SPL, SPLA

















Prendre soin de nos patrimoines c'est s'engager pour l'avenir

La ZAN ne doit pas se faire au détriment de nos patrimoines, les risques de déconstruction sont à anticiper sachant que les dispositifs financiers actuels étant clairement en faveur du neuf.

L'éco rénovation basée sur les ressources des territoires est un champ d'activité non délocalisable.













